

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
tenue le mardi 18 janvier 2022, à 11 h, à la salle du conseil de l'édifice situé au 800, avenue
Léonard-E.-Schlemm, Baie-Comeau

Sont présents par visioconférence :

MME Isabelle Giasson directrice générale et secrétaire-trésorière

ET

MM. Étienne Baillargeon représentant de Baie-Trinité
Serge Deschênes représentant suppléant de Baie-Comeau
Yoland Émond président et représentant de Chute-aux-Outardes
Steeve Grenier représentant de Franquelin
René Labrosse représentant Pointe-Lebel
Raymond Lavoie représentant de Ragueneau
Julien Normand représentant de Pointe-aux-Outardes
Réjean Sini représentant suppléant de Godbout

Sont absents :

Jean-Yves Bouffard représentant de Godbout
Yves Montigny représentant de Baie-Comeau

ORDRE DU JOUR

1.0 Préliminaires

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 21 décembre 2021

2.0 Décisions

Administration

- 2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-12 de la Régie ainsi que n° 2021-12 du magasin de réemploi Phase 2
- 2.2 Adoption du compte à payer de la carte Mastercard de la Régie de décembre 2021
- 2.3 État des revenus et des dépenses au 31 décembre 2021
- 2.4 Dépôt du rapport annuel 2021 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle
- 2.5 Autorisation appel d'offres public n° 2022-02 – Transport des matières résiduelles provenant des écocentres

LET

- 2.6 Autorisation appel d'offres public n° 2022-01 – Services professionnels – Recouvrement final des sous-cellules 3B, 3C et travaux connexes
- 2.7 Lettre d'appui projet de gaz naturel renouvelable – Terreau biogaz

3.0 Informations

- 3.1 Revue de presse 2021

4.0 Correspondance

4.1 Lettre MRC de Manicouagan – Adoption du projet de PGMR révisé

5.0 Affaires nouvelles

5.1 Prochaine rencontre de travail – le mardi 15 février 2022

5.2 Prochaine séance ordinaire publique – le mardi 15 février 2022

6.0 Période de questions

7.0 Fermeture de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

1.0 PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la séance

Le président et représentant de la Municipalité de Chute-aux-Outardes, Yoland Émond, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum. Il est 11 h.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-01

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-02

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 21 décembre 2021

Attendu que les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance publique ordinaire du 21 décembre 2021;

Attendu que les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal.

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance publique ordinaire du 21 décembre 2021, tel que rédigé et que le président et la directrice générale et secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

Approuvé séance tenante.

2.0 DÉCISIONS

ADMINISTRATION

Rés. 2022-03

2.1 Adoption de la liste de comptes à payer n° 2021-12 de la Régie ainsi que n° 2021-12 du magasin de réemploi Phase 2

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'adopter la liste de comptes à payer n° 2021-12 de la Régie d'une somme de **391 652,06 \$** et n° 2021-12 du magasin de réemploi Phase 2 d'une somme de **2 144,42 \$ pour un total de 393 796,48 \$** conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-04

2.2 Adoption du compte à payer de la carte MasterCard de la Régie de décembre 2021

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'adopter le compte à payer de la carte MasterCard d'une somme totale de **1 099,49 \$** pour décembre 2021, conformément à l'article 5.1 du Règlement 09-31 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire ainsi que de délégation de dépenses.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-05	2.3	<p>État des revenus et des dépenses au 31 décembre 2021</p> <p>Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 décembre 2021 tel que présenté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.</p> <p>Approuvé séance tenante.</p>
Rés. 2022-06	2.4	<p>Dépôt du rapport annuel 2021 sur l'application du règlement sur la gestion contractuelle</p> <p>Attendu que selon l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les <i>cités et villes</i>, au moins une fois l'an, la Régie dépose, lors d'une séance du conseil, un rapport sur la gestion contractuelle;</p> <p>Attendu que le rapport annuel sur la gestion contractuelle 2021 a été préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.</p> <p>Sur la motion du représentant de la Municipalité de Ragueneau, Raymond Lavoie, il est unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport annuel sur la gestion contractuelle 2021, tel que préparé par la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson.</p> <p>Approuvé séance tenante.</p>
Rés. 2022-07	2.5	<p>Autorisation appel d'offres public n° 2022-02 – Transport des matières résiduelles provenant des écocentres</p> <p>Attendu que le contrat pour le transport des matières résiduelles des écocentres avec l'entreprise Location Excavation RSMF Inc. d'une durée de trois (3) ans, vient à échéance le 1^{er} avril 2022;</p> <p>Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) doit procéder au transport des matières résiduelles provenant des écocentres.</p> <p>Sur la motion du représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder par appel d'offres public pour le transport des matières résiduelles provenant des écocentres, et ce, pour une durée de trois (3) ans.</p> <p>Approuvé séance tenante.</p>
		<u>LET</u>
Rés. 2022-08	2.6	<p>Autorisation appel d'offres public n° 2022-01 – Services professionnels – Recouvrement final des sous-cellules 3B, 3C et travaux connexes</p> <p>Attendu qu'il a lieu de procéder au recouvrement final des sous-cellules 3B et 3C;</p> <p>Attendu que des services professionnels sont requis pour la préparation des plans et devis;</p> <p>Attendu qu'un comité doit être formé pour l'analyse des offres de services professionnels.</p>

Sur la motion du représentant de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes, Julien Normand, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à procéder par appel d'offres public pour des services professionnels pour le recouvrement final des sous-cellules 3B, 3C et travaux connexes.

Approuvé séance tenante.

Rés. 2022-09

2.7 Lettre d'appui projet de gaz naturel renouvelable – Terreau biogaz

Attendu que la Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan a signé une entente avec Terreau Biogaz SEC pour le captage et la destruction des biogaz du lieu d'enfouissement technique (LET) en 2013;

Attendu que le projet de captage et de génération de crédits compensatoires est bien implanté;

Attendu que le promoteur, Terreau Biogaz, explore la possibilité de développer une filière de production de gaz naturel renouvelable (GNR) comprimé;

Attendu que ce dernier sollicite l'appui de la RGMRM pour l'étude d'un projet de purification du biogaz provenant du LET pour transformation en GNR;

Sur la motion du représentant suppléant de la Ville de Baie-Comeau, Serge Deschênes, il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Isabelle Giasson, à faire parvenir une lettre d'appui pour explorer la faisabilité du projet.

Approuvé séance tenante.

3.0 INFORMATIONS

3.1 Revue de presse 2021

Isabelle Giasson a remis aux élus la revue de presse 2021.

4.0 CORRESPONDANCE

4.1 Lettre MRC de Manicouagan – Adoption du projet de PGMR révisé

Le conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan a adopté la résolution 2021-223 concernant l'adoption du projet de Plan de gestion des matières résiduelles révisé.

5.0 AFFAIRES NOUVELLES

5.1 Prochaine rencontre de travail : le mardi 15 février 2022 à 8 h.

5.2 Prochaine séance ordinaire publique : le mardi 15 février 2022 à 11 h.

6.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Rés. 2022-10

7.0 **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Le représentant de la Municipalité de Franquelin, Steeve Grenier, propose la levée de l'assemblée. Il est 11 h 20.

Yoland Émond
Président

Isabelle Giasson, directrice générale
et secrétaire-trésorière